

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination et du
management de l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE CHATEAU-THEBAUD

Par arrêté préfectoral n° 2014/BPUP/034 en date du 16 mai 2014, une enquête publique est ouverte en mairie de Château-Thébaud pendant une durée de 32 jours consécutifs, **du mercredi 4 juin au samedi 5 juillet 2014 inclus** portant sur la demande d'autorisation de création d'un crématorium – Parc d'activités du Butay, sur le territoire de la commune de Château-Thébaud, présentée par la SAS Arnaud-Douillard Crématorium, concessionnaire de l'établissement.

Mme Marie-Gwénaëlle BOUREAU, enseignante, est désignée en qualité de commissaire-enquêteur titulaire. M. Alain BRILLET, retraité de la police, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Le commissaire-enquêteur est chargé de diriger cette enquête et de recevoir les observations du public en mairie de Château-Thébaud aux dates et heures ci-après :

- **mercredi 4 juin 2014** de **8h30 à 12h30**
- **jeudi 12 juin 2014** de **8h30 à 12h00**
- **mercredi 18 juin 2014** de **14h00 à 17h30**
- **samedi 28 juin 2014** de **9h00 à 11h30**
- **samedi 5 juillet 2014** de **9h00 à 11h30**

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, en mairie de Château-Thébaud aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public. Celles-ci pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de Château-Thébaud (1 place de l'Eglise 44690 CHATEAU-THEBAUD).

La consultation des principaux éléments du dossier est également possible sur le site Internet de la préfecture de la Loire-Atlantique : <http://loire-atlantique.gouv.fr/>.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture (direction de la coordination et du management de l'action publique – bureau des procédures d'utilité publique) dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront publiés sur le site Internet de la préfecture de la Loire-Atlantique (<http://loire-atlantique.gouv.fr/>) et mis à disposition du public en mairie de Château-Thébaud pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par le préfet de Loire-Atlantique ou un refus.

Toute information concernant le projet pourra être demandée auprès la SAS Arnaud Douillard Crématorium- 5 rue de la Fontaine Câlin 44190 CLISSON.